Préfecture de la Savoie
Service de la Coordination des Politiques Publiques

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES

FORMATION SPÉCIALISÉE
Nature

Compte-rendu de la réunion du 23 janvier 2025

La Commission départementale de la nature, des paysages et des sites, siégeant en formation spécialisée « nature » s'est réunie en salle de conférence de la DDT, le jeudi 23 janvier 2025 à 14h30, sous la présidence de Madame **Sonia DEGORGUE**, cheffe du service de la coordination des politiques publiques en Préfecture de la Savoie.

Assistaient à cette réunion :

- **M. EGO,** DREAL
- **M. MOREL**, DDT
- **M. BUSSON,** FNE
- **Mme CRESSENS**, Conseillère départementale
- **M. CROZE**, maire de Brison St Innocent
- **M. GUILLAUD**, Fédération de la Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique
- **M. de GUILLEBON**, CEN
- **M. NEIRINCK**, représentant de Mountain Wilderness
- **M. NELVA**, hydrobiologiste
- **M. RAUCAZ**, maire de Verrens-Arvey
- **M. TOURNIER,** universitaire

Membres ayant donné un mandat :

- **M. POTHET,** DDETSPP donne mandat pour ses 2 voix à **M. MOREL et à Mme DEGORGUE,**
- **Mme PAGLIARI-THIBERT**, DREAL donne mandat à **M. EGO**
- **M. DELAHAYE**, Botaniste, donne mandat à **M. NEIRINCK**
- **Mme FURBEYRE**, conseillère départementale, donne mandat à **M. CROZE**

Membres excusés :

- **MME THIVEL,** DDT
- **Mme BARBIER,** Conseillère départementale
- **Mme DEBAY,** chargée de mission flore/habitats
- **M. DRAVET,** maire de Montagny
- **M. GRISARD**, représentant de la chambre d'agriculture

Autre personne présente :
Mme CARRIERE, préfecture de la SAVOIE

Ordre du jour

FORMATION NATURE	
Dossier 1 : procédure d'autorisation de travaux en réserve naturelle nationale du Plan de Tueda, pour la rénovation de la cave de Tueda, au bénéfice de la commune des Allues	**DREAL** **M. EGO**
Dossier 2 : demande d'autorisation convoyage de clientèle depuis Tignes Val Claret jusqu'au restaurant d'altitude « Le Palet » pour proposer un service de restauration à la clientèle touristique	**Le pétitionnaire est le rapporteur de son dossier**

FICHE SIMPLIFIÉE
DOSSIER CDNPS

INTITULÉ DU DOSSIER	Travaux de rénovation et de mise aux normes de la cave de Tueda au sein de la RNN du Plan de Tueda
NOM DES INVITÉS PRÉSENTS	Mme Julie Molinier (directrice des équipements station et aménagement durable de la montagne – mairie des Allues) Alain ETIEVENT (1er adjoint à la mairie des Allues) Pierre BOUCHON CESARO (maître d'œuvre au cabinet SNACK architecture) Gwenaelle CHARRIER (paysagiste au cabinet Onde)
NOM DU RAPPORTEUR	Maxime EGO (DREAL/EHN/PPME)
DATE DE LA CDNPS	23/01/25
VOTE	Nombre de voix : POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 Avis favorable sous réserve : - d'installer des dispositifs pour éviter tout stationnement en dehors des places prévues dans le dossier ; - de réaliser un suivi photographique de l'emprise des travaux selon des modalités à définir ; - de réaliser les travaux lourds à l'automne (ou dès le 15 août 2025) afin de limiter au maximum le dérangement de la faune ; - d'installer un filet anti-intrusion autour du chantier et de limiter la circulation des engins pendant la migration printanière des amphibiens afin de limiter leur pénétration et le risque de mortalité d'individus ; - de nettoyer et traiter les engins en dehors de la RNN pour éviter toute dispersion d'espèces invasives ; - de ne pas apporter de terre végétale, de graines et de plants en provenance de l'extérieur de la RNN et recourir plutôt à l'emploi d'une brosseuse à graines pour collecte sur place ; - de valider en amont avec le gestionnaire de la RNN le choix des arbustes transplantés ; - de réaliser un suivi sur 5 ans à l'issue des travaux avec semis complémentaire au bout de 3 ans en cas d'insuffisance de la reprise de la végétation (si inférieure à un taux de couverture de 90 %).
ÉCHANGES (ne rien remplir en cas de	Les échanges ont porté sur : - la qualité du dossier soulignée par l'ensemble des membres ;

vote unanimement favorable)	- le traitement des eaux usées, y compris le petit lait grâce au projet ; - l'arrêt de l'élevage des cochons qui représentait un problème lié à la grippe porcine, au petit lait en quantité limitée, au piétinement des abords… - à l'absence de consultation du conseil scientifique, regrettée bien que facultative ; - à l'absence de recherche des mousses et des champignons, carence qui pourra être corrigée par l'accompagnement d'un écologue ; - le recours aux graines locales à privilégier, avec brosseuse à graines pour collecter in-situ ; - l'intégration du risque avalancheux qui a bien été pris en compte dans la conception, en notant que le bâtiment n'est pas occupé l'hiver ; - la meilleure intégration paysagère par rapport à la situation actuelle ; - l'éleveur, dernier de la vallée avec l'enjeu de préserver cette activité ; - la pédagogie vis-à-vis du public intégrée au projet, en particulier en articulation avec la maison de la RNN
SIGNATURES	Rapporteur : Maxime EGO Président :